

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE  
INSTANCE - TRIBUNAL DE POLICE DE  
GRASSE

66, Boulevard SADI CARNOT  
06110 LE CANNET

L'Officier du Ministère Public

à

MAÎTRE DEHAN SCHINAZI  
174 RUE COURCELLES  
75017 PARIS

**Références à rappeler : RO**

Référence : VOTRE LETTRE RECUE LE

Rédacteur :

Maître,

Vous avez formé une réclamation à l'amende forfaitaire majorée pour votre client Monsieur DIOT Sébastien.

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **023800** USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE EN CIRCULATION ART.R.412-6-1 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-6-1 AL.4 C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à **MOUGINS(06250), AUTOROUTE A8**, au point kilométrique **166.200**, dans le sens **NICE** en date du **18/10/2014 à 10h14**, par procès verbal n° **1** dressé par **PMO MANDELIEU**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Après examen de votre dossier, j'ai l'honneur de vous informer du classement sans suite de cette affaire.

Veillez agréer, Maître, mes salutations distinguées.

Fait à LE CANNET, le 06/04/2018

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

